



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

effectifs de personnel

Question au Gouvernement n° 74

Texte de la question

ÉDUCATION

M. le président. La parole est à M. Alexis Bachelay, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Alexis Bachelay. Ma question s'adresse à M. Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale.

Monsieur le ministre, l'éducation et la jeunesse sont au coeur des priorités et des engagements que François Hollande a pris devant les Français. Vous avez la lourde charge d'enrayer la casse méthodique de l'éducation nationale mise en oeuvre ces cinq dernières années avec la suppression de la carte scolaire, la baisse des effectifs enseignants et d'encadrement, la disparition de la formation professionnelle des enseignants, et le démantèlement des RASED. Les Français ne veulent plus de cette politique. Ils sont conscients qu'elle pénalise directement l'avenir de leurs enfants et donc de la nation.

Le contraste est frappant entre notre volontarisme, l'importance des mesures que nous annonçons, et ce qui a été fait il y a cinq ans. Pour la rentrée 2007 le gouvernement Fillon ajoutait une heure de sport supplémentaire pour les élèves de primaire, et mettait en place, pour solde de tout compte, un " accompagnement éducatif " dans les collèges en ZEP.

Nos concitoyens peuvent mesurer la différence avec les mesures que vous avez annoncées : débat sur les rythmes scolaires, engagement d'une large concertation pour renforcer et refonder notre système éducatif, et augmentation de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire.

Vous avez également présenté en conseil des ministres, le 30 mai dernier, des mesures de changement qui prendront effet dès la rentrée scolaire 2012, à savoir, notamment, le recrutement de mille postes de professeurs des écoles.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, faire connaître à la représentation nationale la répartition de ces postes sur le territoire ainsi que les modalités d'accompagnement de ces nouveaux professeurs ? Pouvez-vous également nous préciser quelles seront les mesures mises en place pour renforcer la présence des adultes dans les établissements du second degré qui en ont le plus besoin ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Vincent Peillon, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur le député Bachelay, le gouvernement précédent, il est vrai, ne nous a pas seulement laissé une dette financière publique de 600 milliards d'euros,...

M. Franck Gilard. Un argument qui va valoir une année, pas plus !

M. Vincent Peillon, *ministre*. ...mais encore une dette éducative sans précédent, du fait de la suppression de 77 000 postes en cinq ans (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) Toutes les familles de France ont pu mesurer à quel point cela a été coûteux pour notre jeunesse et a hypothéqué l'avenir de notre pays.

C'est pourquoi le Président de la République et le Premier ministre ont fait de la jeunesse et de l'éducation la politique publique prioritaire. Il s'agit de redresser notre pays et de s'engager dans l'avenir avec confiance.

Des mesures d'urgence ont été prises pour la rentrée 2012. Je tiens à dire à toute la représentation nationale que le travail engagé sera nécessairement de longue haleine. La France s'est construite autour de son école et par son école. Le ministre de l'intérieur l'a rappelé tout à l'heure : pour parler de l'identité nationale de la France, il faut parler de son école, et pas de l'étranger ou de l'immigré, comme certains ont toujours cherché à le faire !

(*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, GDR et RRD.*)

Une France qui retrouve confiance dans le monde, c'est une France qui s'attache à nouveau à faire de l'école sa

priorité. C'est pourquoi nous avons lancé une grande concertation, associant vingt ministres autour du Premier ministre, qui doit refonder non seulement l'école de la République, mais la République par son école. Les mesures prises pour la rentrée 2012 concernent tout particulièrement, comme vous l'avez dit, le primaire. Tout commence par le primaire. Elles concernent également le secondaire, avec des adultes supplémentaires dans les établissements : des conseillers principaux d'éducation, des assistants d'éducation, des personnels chargés de la sécurité, et des personnels chargés d'accompagner les enfants en situation de handicap. Plusieurs députés du groupe UMP. C'est flou !
M. Vincent Peillon, *ministre de l'éducation nationale*. La droite n'avait rien prévu pour l'ensemble de ces publics. Il est temps de redresser la France et de refaire de l'école une priorité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, GDR et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [M. Alexis Bachelay](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 74

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er août 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er août 2012](#)